



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **La MRC de Memphrémagog adopte un nouveau Plan de gestion des matières résiduelles**

---

**Magog, le 16 décembre 2020** – C’est avec enthousiasme que la MRC de Memphrémagog annonce l’entrée en vigueur de son Plan de gestion des matières résiduelles 2020-2027 (PGMR), qui a récemment reçu l’aval de Recyc-Québec.

Il s’agit du troisième PGMR adopté par la MRC, fruit d’une démarche débutée en 2018. « Je tiens à remercier toutes les personnes ayant participé à l’élaboration du PGMR et particulièrement les membres du comité consultatif en développement durable de la MRC. Grâce à leur mobilisation, nous sommes, pour la deuxième fois, la première MRC au Québec à adopter son PGMR révisé. Je suis très fier que nous soyons des précurseurs dans ce domaine », mentionne Jacques Demers, préfet de la MRC de Memphrémagog et maire de la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley.

Le PGMR dresse un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, détermine les orientations et les objectifs poursuivis par la MRC en ce domaine et identifie les moyens et les actions à mettre en œuvre pour y arriver.

Dans son nouveau PGMR, la MRC privilégie trois orientations :

- Poursuivre les efforts de réduction de l’enfouissement des matières résiduelles;
- Parfaire la gestion des matières résiduelles au sein des différents secteurs;
- Rendre compte des résultats et suivre l’évolution de la gestion des matières résiduelles sur le territoire.

Les objectifs qui en découlent concernent la promotion de la gestion des matières résiduelles, l’amélioration du tri des matières résiduelles et de la qualité des matières recyclables récupérées, la poursuite de la valorisation des matières organiques ainsi que la gestion des résidus de construction, rénovation et démolition.

« De nombreux efforts ont été faits par la MRC et par toutes les municipalités du territoire au cours des dernières années, si bien que nous avons toutes les infrastructures et les services en place pour améliorer notre gestion des matières résiduelles, indique Lisette Maillé, présidente du comité consultatif en développement durable de la MRC et mairesse de la municipalité d’Austin. Le plan d’action du PGMR comprend 32 mesures, dont plusieurs concernent la sensibilisation et l’éducation. Dans bien des cas, elles sont la continuité du travail déjà amorcé. Le comité consultatif en développement durable de la MRC poursuivra donc sa sensibilisation auprès des citoyens, afin de les inciter à faire le bon tri de leurs matières et de diminuer la quantité de matières enfouies. » Certaines des mesures prévues ciblent également les industries, commerces et



institutions du territoire, afin de les amener à améliorer leurs pratiques. « Avec la nouvelle stratégie de valorisation des matières organiques du gouvernement provincial, la gestion des matières organiques demeure l'une des grandes priorités. »

Les personnes qui souhaitent prendre connaissance du PGMR peuvent le retrouver sur le site Internet de la MRC au <https://www.mrcmemphremagog.com/plan-gestion-matieres-residuelles/>.

– 30 –

Source :

M<sup>me</sup> Louise Champoux  
Coordonnatrice aux communications  
MRC de Memphrémagog  
Tél. : 819 843-9292, poste 239

Pour information :

M<sup>me</sup> Lisette Maillé  
Présidente  
Comité consultatif en développement durable  
MRC de Memphrémagog  
Tél. : 819 843-2388

M<sup>me</sup> Mélanie Desautels  
Coordonnatrice au développement durable  
MRC de Memphrémagog  
Tél. : 819 843-9292, poste 328

